

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 février 2023

SIGNATURE DU CONTRAT CADRE DE DEVELOPPEMENT ET D'INTERNATIONALISATION TOURISTIQUE NOUVELLE-CALEDONIE

Atout France et les acteurs du tourisme de Nouvelle-Calédonie renforcent leur coopération pour faire de l'archipel une destination durable majeure à l'international

Ce 28 février 2023 a été signé le Contrat cadre et d'internationalisation en présence de Mickaël Forrest, Président de Nouvelle-Calédonie Tourisme et membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de Sonia Backès, Présidente de la Province Sud et secrétaire d'Etat à la citoyenneté, de Jacques Lalié, Président de la province des Iles Loyauté, Jean-Gabriel Favreau, Président SPL Sud tourisme - Destination province Sud et de Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France.

Porté par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la Province des Iles Loyauté et la Province Sud, ce contrat, initié par Nouvelle-Calédonie Tourisme, réunit dans une même dynamique les principaux acteurs institutionnels du tourisme néo-calédonien* et constitue une réponse concrète à la nécessité d'agir ensemble, autour d'une stratégie partagée et coordonnée de développement, de reconquête des visiteurs internationaux, et de promotion des expériences de séjours durables.

Conclu pour 3 ans, et décliné en feuilles de route annuelles, il participera au rayonnement et à l'attractivité de l'archipel, auprès de ses marchés internationaux prioritaires : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France métropolitaine, le Japon et Singapour.



Signature du contrat cadre « Nouvelle-Calédonie » en présence de (de gauche à droite) :

- M. Jean-Gabriel Favreau, Président SPL Sud tourisme - Destination province Sud
- Mickaël Forrest, Président de Nouvelle Calédonie tourisme et membre du gouvernement de la Nouvelle Calédonie
- Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France
- Sonia Backès, Présidente de Province Sud et Secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté
- Jacques Lalié, Président de la province des Iles Loyauté

La Nouvelle-Calédonie confirme une reprise de l'activité touristique encourageante, grâce à des taux de fréquentation en très forte croissance enregistrés depuis la réouverture des frontières et ce, tout au long de l'année 2022. Avec 78 848 touristes étrangers accueillis par avion de janvier à décembre, la Nouvelle-Calédonie atteint ainsi 60 % de son niveau d'avant crise. Depuis la réouverture maritime en octobre, 60 371 croisiéristes ont également fait escale dans l'archipel. Cette bonne dynamique de fréquentation est principalement portée par le retour des voyageurs français, et aussi des voyageurs néo-zélandais et australiens¹ - deux clientèles internationales dont le Contrat cadre et d'internationalisation signé ce jour a pour ambition d'accélérer le rebond.

7 partenaires et 6 signataires engagés dans une dynamique de mutualisation vertueuse

Grâce à la signature de ce Contrat cadre et d'internationalisation de destination, les partenaires ont souhaité fédérer leurs efforts autour d'une stratégie partagée permettant d'accélérer le développement d'un tourisme plus responsable sur l'archipel. Cette volonté passe par la structuration d'offres afin de mieux diffuser, dans l'espace et le temps, les flux de visiteurs sur chaque île, l'identification d'un ensemble de mesures concourant à l'évaluation, au pilotage et au suivi des impacts touristiques et aussi par l'accompagnement d'entreprises locales et la valorisation de bonnes pratiques, permettant la création de valeur.

Atout France apportera ainsi son expertise pour accompagner le collectif dans la reprise déjà constatée, renforcer l'attractivité de la destination sur les marchés internationaux et assoir son positionnement de destination touristique durable et responsable. Atout France accompagnera ainsi, dès cette année, la Nouvelle-Calédonie, dans la mise en œuvre de deux vagues de campagne de communication conduites par Nouvelle-Calédonie Tourisme, auprès des publics néo-zélandais et australien. Ces campagnes d'inspiration et de conversion mettront en avant les nombreux atouts naturels de la destination et la richesse de son offre touristique.

* Le Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Calédonie Tourisme, la Province des Iles Loyauté et la Province Sud

Contact presse

Laura SOLA - laura.sola@atout-france.fr

¹ Source : INSEE, enquête de fréquentation touristique – décembre 2022